Saint-Loup-Lamairé, le 6 mai 2025

Compte-rendu de la réunion du Bureau de la CLE du SAGE Thouet
Le 22/04/2025 au SMVT

Personnes présentes :

Membres du Bureau de la CLE :

Olivier CUBAUD, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et Président de la CLE du SAGE Thouet
Bruno LEFEBVRE, Communauté de Communes du Pays Loudunais et 2nd Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet
Jocelyne MARTIN, Conseil Départemental du Maine-et-Loire
Olivier FOUILLET, Conseil Départemental des Deux-Sèvres
Pascal OLIVIER, Communauté de communes Val de Gâtine
Germain GIROUARD, Syndicat Mixte de la Vallée de la Dive
Marc GARNIER, Fédération du Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Thierry BERNIER, Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine
Anne-Marie ROUSSEAU, Association Poitou-Charentes Nature
Thomas AUBRUN, Association des Irrigants Réalimentés par les Barrages des Deux-Sèvres
Géraldine LEMARCHANT, DDT de la Vienne
Lionel CHARTIER, DDT des Deux-Sèvres

Autres participants :

Flavie THOMAS, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
Jocelyn ADAM, Animateur SAGE Thouet
Pierre PÉAUD, Animateur SAGE Thouet

Personnes excusées/absentes :

Éric MOUSSERION, Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et 1ère Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet
Bruno BILLEROT, SPL des Eaux du Cébron
Florence BARRE, Agence de l'eau Loire-Bretagne
Gaëtan GOTANEGRE, Office Français de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

M. CUBAUD accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle réunion du Bureau de la CLE. L'ordre du jour est annoncé, à savoir :

1. ***Communication – Évolution site internet***
2. ***Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne***
3. ***Projet rapport d'activité CLE 2024***
4. ***Méthodologie inventaires éléments bocagers***
5. ***Tableau de bord SAGE***
6. ***Préparation séances CLE***
7. ***Informations et questions diverses***

La présentation du Bureau de la CLE est jointe au présent compte rendu.

1. Communication – Évolution site internet

Le plan de communication du SAGE a été validé par la CLE lors de la dernière séance plénière du 10 mars 2025. L'une des actions inscrites dans le plan de communication concerne la refonte du site internet du SAGE. L'objectif étant de rendre plus accessibles les informations relatives au SAGE aujourd'hui approuvé.

Le site internet actuel a été mis en ligne en 2013 et mérite d'être actualisé. L'architecture actuelle du site et les propositions d'évolutions sont présentées. L'esprit étant de mettre en avant les documents constitutifs du SAGE (PAGD, Règlement), la CLE et l'Observatoire du bassin.

Il est également proposé de mettre en place un nouvel espace « membres CLE » en remplacement de l'espace extranet actuel. Ce nouvel espace faciliterait le partage d'informations pour et entre les membres de la CLE.

Des échanges portent sur les propositions d'évolutions et sur les attentes du Bureau.

M. LEFEBVRE indique que le site internet doit permettre à quiconque de trouver facilement les informations relatives au SAGE le concernant.

Mme MARTIN évoque la possibilité, si cela semble utile, d'avoir une sorte de « foire aux questions ».

Mme ROUSSEAU rappelle l'utilité de l'observatoire du bassin qui permet au grand public d'avoir des informations sur la qualité des cours d'eau du territoire. Elle fait remonter un manque de lisibilité pour certaines données.

Au vu des échanges, les travaux de refonte du site vont être engagés. Des points d'avancement seront faits au Bureau.

2. Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne

Dans le cadre des travaux de construction du SDAGE 2028-2033 plusieurs consultations ont été lancées par le comité de bassin et les services de l'État. Il est rappelé que lors de la dernière séance plénière de la CLE un avis sur les enjeux de l'eau du bassin Loire-Bretagne a été donné. Une consultation technique sur l'état des lieux du SDAGE a également été lancée en début d'année. Le comité de bassin sollicite aussi un avis sur la stratégie du programme de mesures (PdM).

Le programme de mesures est un document arrêté par la Préfète coordonnatrice du bassin et qui précise les mesures réglementaires, financières ou contractuelles à mettre en œuvre sur 6 ans pour répondre aux objectifs environnementaux et aux échéances définies par le SDAGE.

Le comité de bassin souhaite savoir si les priorités de déclinaisons géographiques et thématiques identifiées dans le PdM 2022-2027 sont toujours cohérentes avec les enjeux du territoire.

Les priorités du PdM 2022-2027 par enjeux (gestion quantitative, pollutions diffuses, milieux aquatiques, littoral) pour la commission Maine-Loire-Océan sont présentées (cf. présentation). Les membres du Bureau sont invités à réagir sur celles-ci.

Mme ROUSSEAU met en avant que la restauration hydromorphologique des cours d'eau ne doit pas se limiter aux secteurs de têtes de bassin versant mais aussi sur les drains « principaux ».

M. CUBAUD complète que si la reconquête de la continuité écologique porte sur les drains principaux, elle doit être accompagnée par de la restauration hydromorphologique.

M. AUBRUN indique que les priorités identifiées sur l'enjeu « gestion quantitative » sont aujourd'hui assez bien avancées (HMUC, gestion collective irrigation, …). Par contre les actions de reconquête de la qualité de la ressource sur les captages AEP doivent être « ultra-prioritaires ».

Mme ROUSSEAU confirme que les actions sur les pollutions diffuses ne sont pas suffisantes et qu'il faut améliorer les efforts sur la problématique des pesticides et des intrants.

M. LEFEBVRE réagit en exprimant avoir le sentiment d'un discours à charge sur l'agriculture qui ne fera jamais assez. Il est nécessaire d'apporter des solutions financières et des accompagnements si on souhaite interdire l'utilisation des pesticides. S'il partage le besoin d'avancer sur ces enjeux, il rappelle que l'agriculture n'est pas la seule responsable et qu'il faut aussi s'intéresser à l'assainissement, l'industrie, … .

Ce dernier point est partagé par M. BERNIER.

Mme ROUSSEAU exprime une crainte de la part des citoyens sur la qualité de la ressource AEP et soulève la nécessité de trouver des solutions à ces problématiques.

M. OLIVIER précise que s'il ne faut pas faire d'agribashing, il est toutefois important de continuer à passer l'information sur l'état de la ressource et sur les impacts pour les milieux et les usages. Il ajoute que sur les enjeux « milieux aquatiques », on trouve une très forte densité de plan d'eau sur le secteur de socle (ouest bassin) et qu'il est nécessaire d'avoir des actions d'effacement.

Mme ROUSSEAU rappelle l'importance de faire remonter les enjeux qui semblent prioritaires sur le bassin car ceux-ci orienteront les financements futurs.

En synthèse de ces échanges une réponse sera faite au comité de bassin pour confirmer les enjeux déjà identifiés et rappeler que les AAC doivent faire l'objet d'actions très « prioritaires », que l'hydromorphologie ne doit pas se limiter aux têtes de bassin versant et que si les efforts doivent se poursuivre et se renforcer ceux-ci concernent tous les usages (agriculture, assainissement, industries, …).

3. Projet rapport d'activité CLE 2024

Le projet de rapport d'activité 2024 de la CLE est présenté (*cf. présentation*). Aucune remarque particulière n'est émise sur ce projet de document.

Le projet de rapport d'activité sera soumis à la validation de la CLE lors de la prochaine séance plénière.

À la suite de cette présentation, Mme ROUSSEAU soulève que le vote du Budget « SAGE » fait l'objet d'une validation par le comité syndical du SMVT et non par la CLE.

Il est rappelé que la CLE n'a pas de personnalité juridique et qu'elle a désigné en 2012, le SMVT et l'Agglomération Saumur Val de Loire comme structures co-porteuses du SAGE ; le SMVT étant la structure pilote du co-portage.

Des échanges portent sur la gouvernance et le portage du SAGE. Il est indiqué que si le portage du SAGE évolue ce sont les membres de la « nouvelle » structure porteuse du SAGE qui seront en charge de la gestion de son budget.

4. Méthodologie inventaires éléments bocagers

La disposition 31 du SAGE demande qu'un groupe de travail soit constitué pour élaborer une méthodologie d'inventaire des éléments bocagers. Il est rappelé l'intérêt de ces éléments dans la gestion de l'eau et dans l'atteinte des objectifs du SAGE.

Plusieurs inventaires ont déjà été réalisés sur le territoire du SAGE et pourront servir de base de travail pour l'élaboration d'une méthodologie. En effet, plusieurs collectivités du bassin ont pu déjà réaliser un inventaire de ce type parfois en réponse à des demandes de SAGE limitrophes (Sèvre Nantaise, Layon-Aubance-Louets, …).

Selon les méthodologies, différents types d'informations ont pu être relevés : typologies des haies, localisation et position sur le bassin, continuité-connexion, présence talus, fossé, … .

En réponse à la disposition du SAGE, la proposition est faite de constituer un groupe d'acteurs pour travailler à l'élaboration d'une méthodologie en se basant sur le travail déjà réalisé sur le territoire.

M. BERNIER indique que sur le Saint-Varentais des inventaires de haies avaient été réalisés il y a quelques années en même temps que les inventaires de zones humides.

Mme ROUSSEAU suggère que Deux-Sèvres Nature Environnement ou une structure similaire puissent être associé à ce groupe de travail.

M. OLIVIER propose également d'associer les structures « urbanisme » concernées qui devront réaliser et prendre en compte ces inventaires.

À la suite de ces échanges, Mme LEMARCHANT s'interroge sur les projets d'inventaires « zones humides » pour les communes de la Vienne n'ayant pas fait l'objet d'une telle démarche.

Il est proposé de solliciter les services de la CC du Pays Loudunais et de la CC Haut-Poitou pour connaitre l'avancement des démarches PLUi qui doivent intégrer les données zones humides. Des courriers pourront par la suite être envoyés si besoin afin de rappeler les attentes du SAGE quant à la prise en compte de l'enjeu « zones humides » dans les documents d'urbanisme.

5. Tableau de bord SAGE

La disposition 76 du SAGE demande que la CLE se dote d'un tableau de bord pour suivre la mise en œuvre du SAGE.

Un rappel des premières réflexions faites lors d'un précédent bureau (29/05/2024) ainsi que les propositions de la cellule d'animation pour l'élaboration du tableau de bord sont présentées.

Mme MARTIN suggère que le tableau de bord devrait permettre d'avoir une vision du « pourcentage » de réalisation d'une mesure. Si certains indicateurs permettent de savoir si une disposition est engagée ou non, il semble important d'identifier si celle-ci l'est fortement ou non. Par exemple, si les inventaires « zones humides » sont déjà engagés sur le périmètre du SAGE, le pourcentage de communes avec un inventaire validé par la CLE permettrait d'avoir une vision du taux de réalisation.

Mme LEMARCHANT soulève que les indicateurs pourraient aussi être présentés sous forme de carte.

Le document de travail sur les propositions d'indicateurs va être affiné puis partagé avec le Bureau de la CLE. Une fois le travail plus abouti celui-ci sera présenté en CLE.

Enfin il est rappelé que des outils sont déjà en place ou sont en cours de déploiement permettant de suivre le SAGE : observatoire du bassin, SYSMA-CT Thouet, rapport d'activité CLE.

6. *Préparation séances CLE*

Une séance de la CLE se tiendra mi-mai et permettra d'aborder les sujets suivants :

- Information ZPAAC de Lutineaux
- Bilan intermédiaire du programme d'actions Re Sources Centre-Ouest/Cadorie porté par le SECO
- Information OUGC Dive
- Rapport d'activité de la CLE

Une seconde séance de la CLE sera prévue fin juin et sera consacrée à l'étude HMUC. Il est rappelé que plusieurs rapports de la phase 1 de l'étude ont déjà été diffusés aux membres de la CLE (climat, hydrologie, milieux). Le dernier rapport sur le volet « usages » est en cours de finalisation.

7. *Informations et questions diverses*

HMUC Axe Loire

Une information est passée sur le lancement d'une étude HMUC sur l'Axe Loire pilotée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour le compte du Comité de Bassin. Cette étude, lancée en septembre 2024 (durée 3 ans), associe l'ensemble des structures locales portant des études HMUC.

Composition CLE

Suite à la publication du décret SAGE, un nouvel arrêté de composition de la CLE est attendu afin d'être conforme aux attentes de ce dernier. Un représentant de SCOT doit siéger à la CLE, pour cela l'ADM 79 a été sollicitée par la DDT79.

Cet arrêté prendra également en compte la dissolution de l'Association des Amis des Moulins pour la création de la nouvelle Association de Sauvegarde des Rivières, de l'Environnement et des Moulins des Deux-Sèvres (ASREM).

Journée « membre CLE »

Suite à la validation du plan de communication du SAGE lors de la dernière CLE, il est proposé d'organiser une journée « membre CLE » (action du plan de communication). Les membres du bureau sont sollicités afin d'exprimer leur souhait de thématique, format, date,…

Diagnostic Cébron – Cyanobactéries

Une information porte sur la candidature de la SPL de Eaux du Cébron pour une étude « diagnostic – outil de pilotage » sur la compréhension des interactions eau – aménagement du bassin en lien avec la présence de cyanobactéries entre autres. Au vu des enjeux, le SAGE est identifié comme co-porteur de ces travaux dans le cadre de la candidature.

Aucune autre question n'étant soulevée, M. CUBAUD remercie les participants de la réunion pour leurs contributions et lève la séance.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet

Bureau de la CLE

22/04/2025

Ordre du jour

1. **Communication – Évolution site internet**
2. Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne
3. Projet rapport d'activité CLE 2024
4. Méthodologie inventaires éléments bocagers
5. Tableau bord SAGE
6. Préparation séances CLE
7. Informations et questions diverses

Site internet SAGE Thouet

Plan de communication du SAGE :

- **Refonte du site internet du SAGE**
- **Évolution de l'observatoire du bassin**

Site internet conçu en 2013

Observatoire intégré en 2020

Objectif refonte : mettre en avant le SAGE approuvé (PAGD, règlement), la CLE, l'Observatoire

Site internet SAGE Thouet

Architecture du site actuel :

- **Accueil : édito, actualités**
- **Le SAGE**
  - **Le bassin versant**
  - **Contrats territoriaux**
- **La CLE**
  - **Composition des 3 collèges**
- **Observatoire du bassin**
- **Actualités**
- **Documentation**
- **Extranet**

https://www.sagethouet.fr/

Proposition d'évolutions :

- **Accueil : page « visuelle » avec mise en avant « SAGE – CLE – Observatoire »**
- **Le SAGE**
  - **Le SAGE Thouet *(PAGD, Règlement)***
  - **Les enjeux du SAGE Thouet**
  - **Le bassin versant**
- **La CLE** (rôle, composition, Bureau, …)
- **Observatoire du bassin**
  - **Qualité**
  - **Quantité ?**
- **Actualités**
- **Documentation « grand public »**
- **Nouvel espace « membres CLE »**

Ordre du jour

1. Communication – Évolution site internet
2. **Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne**
3. Projet rapport d'activité CLE 2024
4. Méthodologie inventaires éléments bocagers
5. Tableau bord SAGE
6. Préparation séances CLE
7. Informations et questions diverses

Consultation stratégie programme de mesures

Construction SDAGE 2028-2033

- ***Consultation sur les enjeux de l'eau -> avis de la CLE 10/03***
- ***Consultation technique sur l'état des lieux (début 2025)***
- ***Consultation sur la stratégie du programme de mesures (PDM)***

PDM : - arrêté par la Préfète coordonnatrice de bassin
- précise les mesures réglementaires, financières ou contractuelles à mettre en œuvre sur 6 ans pour répondre aux objectifs environnementaux et aux échéances définies par le SDAGE

PDM précise également sa stratégie -> priorités de mise en œuvre du SDAGE et de ses mesures

Consultation stratégie programme de mesures

Avis sur les priorités de déclinaisons géographiques et thématiques par rapport au programme de mesures 2022-2027

À l'échelle de la commission territoriale Maine-Loire-Océan

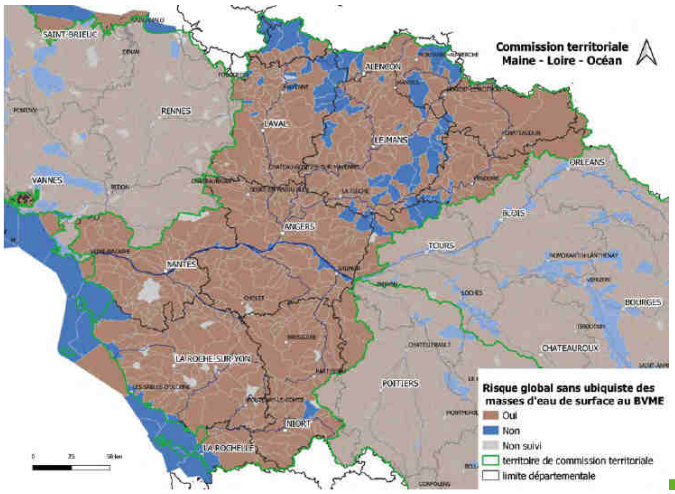

Carte commission Maine-Loire-Océan – PDM 2022-2027

Consultation stratégie programme de mesures

Priorités PDM 2022-2027 :

- Gestion quantitative
  - Développement de la connaissance :
    - HMUC sur l'ensemble des bassins en difficulté en période de basses eaux
    - Impact hydrologique des prélèvements dans les retenues connectés au milieu sur BV présentant des difficultés en période de basses eaux
    - Lien entre hydrologie et indicateurs biologiques (notamment débits biologiques)
  - Mesures d'économie d'eau effectives pours tous les usages sur BV en difficulté
  - Gestion collective des prélèvements agricoles doit être mise en place sur ZRE
  - Dans le cadre de PTGE en ZRE, si besoin résiduel identifié, la mise en place de retenues de substitution peut être envisagée
  - Actions spécifiques sur les plans d'eau coordonnées avec le volet régalien
  - Harmonisation des arrêtés cadre « sécheresse », efficacité des mesures de restriction
- Pollutions diffuses
  - Limiter les apports d'intrants (nitrates, phosphore, pesticides)
  - Enjeu nitrates avant tout abordé dans les programmes d'actions régionaux
  - Limitation des transferts par une approche de gestion de l'espace à développer largement (gestion à l'échelle BV : de l'amont du BV au cours d'eau)
  - Développer les pratiques vertueuses et sécuriser des filières de productions moins consommatrices d'intrants
  - Effort à poursuivre sur problématiques pesticides (objectif nationaux loin d'être atteints (écophyto))
  - Action sur captages AEP prioritaires peut justifier la restriction ou l'interdiction de pesticides

Consultation stratégie programme de mesures

Priorités PDM 2022-2027 :

- Milieux aquatiques

- Reconquête de la continuité écologique sur les drains principaux : priorité sur ouvrage prioritaire bassin Loire-Bretagne (sur BV Thouet : ouvrages liste 2)
- Secteur « têtes de bassin versant » : restauration hydromorphologique
- Zones humides : améliorer leur niveau de protection en s'appuyant sur les actions de connaissance -> traduction de ces inventaires dans les documents urbanisme et la fixation d'un niveau de protection permettant l'évitement en amont plutôt que la compensation
- Diminuer l'impact cumulé des plans d'eau

- Littoral

- Problématique eutrophisation : actions de limitation de transferts non seulement pour les masses d'eau de la franche littorale mais aussi en amont du littorale
- …

Est-ce que les priorités identifiées correspondent aux problématiques du bassin ?
Souhaitez-vous mettre en avant certaines priorités ?

Ordre du jour

1. Communication – Évolution site internet
2. Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne
3. **Projet rapport d'activité CLE 2024**
4. Méthodologie inventaires éléments bocagers
5. Tableau bord SAGE
6. Préparation séances CLE
7. Informations et questions diverses

Projet Rapport activité de la CLE 2024

- **Projet du rapport d'activité à soumettre à la validation de la CLE**
- **Trame du rapport :**
  - **Présentation du SAGE Thouet et rappel du contexte**
  - **Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE**
  - **Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation**
  - **Actions de communication 2024**
  - **Budget et financement de l'année 2024**
  - **Analyse – Bilan – Perspectives**
  - **Annexes**

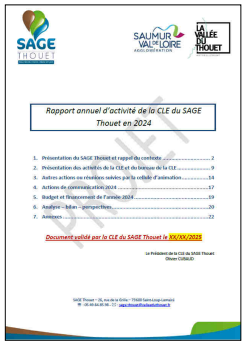
SAGE THOUET

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

LA VALLÉE DU THOUET

Rapport annuel d'activité de la CLE du SAGE Thouet en 2024

1. Présentation du SAGE Thouet et rappel du contexte 2
2. Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE 9
3. Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation 14
4. Actions de communication 2024 17
5. Budget et financement de l'année 2024 19
6. Analyse – bilan – perspectives 20
7. Annexes 22

Document validé par la CLE du SAGE Thouet le XX/XX/2025

Le Président de la CLE du SAGE Thouet
Olivier CURAUD

SAGE Thouet – 26, rue de la Grille – 79600 Saint-Jean-de-Liversay
☎ 05 49 66 85 96 – 07 [illegible] – sage.thouet@saumurvaldeloire.fr

BRUT

Projet envoyé en document préparatoire

Présentation du SAGE et rappel du contexte

- **Caractéristiques générales : arrêté périmètre du SAGE, arrêté de composition de la CLE**
- **État des masses d'eau du basin du Thouet (carte, tableau)**
- **Historique de l'élaboration du SAGE**
- **Commission Locale de l'eau :**
  - **CLE renouvelée en décembre 2023**
  - **Séance de réinstallation le 7 février 2024**

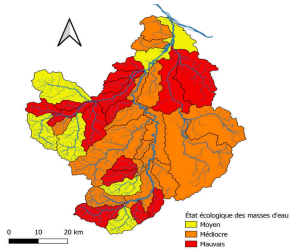

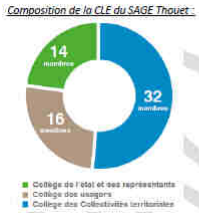

- **Structures porteuses et cellule d'animation**

Activité de la CLE et du Bureau

Réunions	Nombre de participants par collège			Ordre du jour	Principales discussions, conclusions ou décisions
	Collectivités	Usagers	État		
INSTALLATION CLE Séance de la CLE du 7 février 2024	15/32 + 5 mandats	11/16 + 1 mandats	5/14 + 3 mandats	1. Informations générales SAGE – CLE 2. Élection du Président de la CLE 3. Élections des Vice-Présidents de la CLE 4. Recomposition du Bureau de la CLE 5. Actions prévues et calendrier 6. Questions diverses	- Installation de la nouvelle instance / Élections : • Président : M. Olivier CUBAUD • 1er Vice-Président : M. Éric MOUSSERION • 2nd Vice-Président : M. Bruno LEFEBVRE - Recomposition du Bureau de la CLE
Réunion du Bureau de la CLE du 26 février 2024	6/8	4/4	4/4	1. Avis Candidature CIA 17-79 – OUGC Thouet-Thouaret-Argenton 2. Organisation fonctionnement du Bureau de la CLE (demande d'avis) 3. Préparation séance de la CLE du 4 mars 2024 4. Programme de travail 5. Informations et questions diverses	- Avis favorable avec observations à la candidature de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 17-79 au rôle d'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) du bassin Thouet-Thouaret-Argenton - Modalités d'organisation du Bureau pour l'émission des avis sur dossiers (délégation de la CLE)
Séance de la CLE du 4 mars 2024	16/32 + 3 mandats	10/16 + 1 mandats	5/14 + 3 mandats	1. Validation du compte rendu de la CLE du 7 novembre 2023 2. Avis motivé sur le projet de Contrat Territorial de l'Argenton 3. Avis motivé sur le projet de Contrat	- Avis favorable assorti de remarques sur le projet de programme 2024-2029 du bassin de l'Argenton porté par la CA du Bocage Bressuirais - Avis favorable assorti de remarques sur le projet de programme 2024-2029 du captage de la Fontaine de Son porté

PROJET

Activité de la CLE et du Bureau

				Territorial de la Fontaine de Son 4. Avis motivé sur le projet de Contrat Territorial du Thouet 5. OUGC TTA – Présentation du projet d'étude d'expertise des plans d'eau d'irrigation 6. Informations et Questions diverses	par Eaux de Vienne SIVEER - Avis favorable assorti de remarques sur le projet de programme 2024-2029 du Thouet porté par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et la CA Saumur Val de Loire
Réunion du Bureau de la CLE du 29 mai 2024	7/8	1/4	3/4	1. Avis sur le projet de Schéma Régional des Carrières Nouvelle-Aquitaine 2. Projet rapport d'activité de la CLE 3. Communication du SAGE 4. Tableau de bord du SAGE 5. Informations et questions diverses	- Avis favorable sur le projet de Schéma Régional des Carrières Nouvelle-Aquitaine - Échange sur l'élaboration du plan de communication du SAGE - Échange sur l'élaboration du tableau de bord su SAGE
Réunion du Bureau de la CLE du 19 septembre 2024	4/8	3/4	3/4	1. HMUC : rappel et point d'avancement 2. Communication SAGE – Plan de communication 3. Portage SAGE – Convention EPCI 4. Préparation CLE 5. Informations et questions diverses	- Point d'avancement des travaux « HMUC » - Échanges sur le projet de plan de communication du SAGE - Point sur le portage du SAGE – Conventions EPCI

PROJET

Activité de la CLE et du Bureau

Séance de la CLE du 9 octobre 2024	15/32 + 5 mandats	7/16	4/14 + 3 mandats	1. Validation du compte rendu de la CLE du 4 mars 2024 2. Avis sur le projet de PDPG 79 3. Validation du rapport d'activité 2023 de la CLE 4. Plan de communication du SAGE 5. Information co-portage SAGE 6. Informations et questions diverses	- Remarques sur le projet de Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) porté par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques 79 - Validation rapport d'activité 2023 - Échange sur le projet de plan de communication du SAGE - Point sur le portage du SAGE – Conventions EPCI
Séance de la CLE du 5 novembre 2024	13/32 + 2 mandats	12/16	3/14 + 3 mandats	1. Validation du compte rendu de la CLE du 9 octobre 2024 2. Information HMUC Thouet 3. Informations et questions diverses	- Séance d'information sur l'étude HMUC Thouet et l'avancée des travaux - Information sur l'irrigation agricole issue de la réalimentation par le barrage du Cébron

Les comptes rendus et les diaporamas présentés lors de ces réunions sont téléchargeables sur le site internet du SAGE Thouet :
http://www.sagethouet.fr/documentation.html

PROJET

Les avis rendus par la CLE

Délégation donnée au Bureau pour émettre les avis

- **15 janvier : « Candidature de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 17-79 à la désignation d'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) Thouet-Thouaret-Argenton » Avis favorable avec observations**

- **23 janvier : « Projet de parc photovoltaïque à Saint-Aubin-le-Cloud» Avis défavorable – non conforme avec la règle « Protéger les zones huides dans le cadre des projets d'aménagement**

- **30 avril : « Projet de Schéma Régional des Carrière Nouvelle-Aquitaine » Avis favorable**

- **14 mai : « Projet de réhabilitation de la station d'épuration de Sainte-Verge » Avis favorable**

- **5 juin : « Carrière du Bois Champory et Bois de l'Ormeau, Curçay-sur-Dive et Glénouze – projet de compensation de zones humides » Avis favorable**

- **4 juillet : « Modification n° 2 SCOT de Cholet Agglomération » Avis favorable**

- **9 décembre : « Projet de PLUi de Parthenay Gâtine »** ***Analyse dossier en février 2025***

Avis sur les projets de CT

Séance de la CLE du 4 mars :

- **« Projet de programme d'actions 2024-2029 du bassin de l'Argenton – CA2B » Avis favorable avec remarques**

- **« Projet de programme d'actions 2024-2029 du Thouet – SMVT CASVL » Avis favorable avec remarques**

- **« Projet de programme d'actions 2024-2029 Fontaine de Son – Eaux de Vienne SIVEER »** ***Avis favorable avec remarques***

Étude HMUC

Poursuite de l'étude HMUC (Bureau études ANTEA – Rive)

- **27 mars : Comité technique élargi « Usages »**
- **5 juillet : Comité technique élargi « Milieux »**
- **10 juillet : Comité technique élargi « Hydro(géo)logie »**
- **10 juillet : Comité technique élargi « Climat »**
- **5 novembre : Séance plénière de la CLE spécifique HMUC**
- **13 novembre : Comité technique restreint « Milieux »**

Chargé de mission HMUC au sein de la cellule d'animation SAGE

Autres actions ou réunions – cellule animation

Suivi des Contrats Territoriaux
CT Thouet : déploiement de l'outil SYSMA

Comité de gestion de l'eau et Schémas départementaux

Réseaux interSAGE et partenaires

Suivi des subventions

+ liste non exhaustive des réunions suivies par cellule d'animation

Communication 2024

Élaboration du plan de communication du SAGE (séance de Bureau et CLE)

Lettre d'information SAGE

Actualisation site internet / Observatoire du bassin

Réseaux sociaux

Budget et financement 2024

- **Les dépenses 2024 s'élèvent à 243 861,96 €**

CFU 2024 du SAGE annexé au rapport d'activité (comité syndical SMVT du 26/03/2025)

Les dépenses principales :

- **Animation = 157 916,87 € (charges de personnel)**
- **Communication = 1 402,00 €**
- **Étude HMUC = 65 830,44 €**

Financeurs :

Analyse bilan perspectives

Bilan 2024 :

- **Poursuite de la mise en œuvre : suivi des dossiers, prise en compte du SAGE dans les projets et programmes**
- **Poursuite de l'étude HMUC**
- **Renouvellement de la CLE et réinstallation en février 2024**

Perspectives :

- **Mise en œuvre SAGE (application SAGE, plan de communication, tableau de bord, méthodologie d'inventaire des éléments bocagers, …)**
- **Poursuite étude HMUC**

Ordre du jour

1. Communication – Évolution site internet
2. Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne
3. Projet rapport d'activité CLE 2024
4. **Méthodologie inventaires éléments bocagers**
5. Tableau bord SAGE
6. Préparation séances CLE
7. Informations et questions diverses

Élaboration méthodologie inventaire des éléments bocagers

Le bocage = paysage constitué de parcelles entourées par des haies, interconnectées en un réseau fonctionnel aussi appelé « maillage »

Les éléments bocagers = les haies, talus, fossés, bosquets, ripisylves, etc… constituant ce réseau fonctionnel

Quels sont les intérêts environnementaux des éléments bocagers :

- **limiter le ruissellement et l'érosion**
- **limiter les transferts de polluants vers le milieu**
- **favorise une meilleure gestion des eaux pluviales en permettant leur infiltration à l'échelle des bassins versants.**
- **intérêt pour la biodiversité.**

Les haies ont également des fonctions agronomiques (effets brise vent, amendement des sols), économiques (bois de chauffage) ou encore sociales (cadre de vie, paysage),

Les éléments du bocage jouent un rôle essentiel pour la gestion de l'eau et l'atteinte des objectifs du SAGE.

Élaboration méthodologie d'inventaire des éléments bocagers

Principales dispositions du SAGE relatives aux éléments bocagers :

Bassins du Thouaret, de l'Argenton et du Thouet en amont de la confluence avec le Cébron

- **Disposition 26 :** *Identifier et protéger les éléments paysagers limitant le ruissellement et l'érosion sur les bassins prioritaires*

Bassin du Cébron :

- **Disposition 31 :** *Identifier et inventorier les éléments stratégiques du bocage pour la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques*
  → Disposition relative à l'élaboration d'une méthodologie d'inventaire
- **Disposition 32 :** Protéger les éléments bocagers stratégiques dans les documents d'urbanisme
- **Disposition 33 :** Eviter, réduire et compenser la destruction des éléments bocagers stratégiques sur le bassin du Cébron

Élaboration méthodologie d'inventaire des éléments bocagers

Principales dispositions du SAGE relatives aux éléments bocagers :

Disposition 31 :

« Un groupe de travail, constitué à minima par la structure porteuse du SAGE, les structures porteuses du CT milieux aquatiques et du programme Re-Sources, le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine, la profession agricole, élabore dans un délai d'un an à compter de la publication de l'arrêté d'approbation du SAGE une méthode d'inventaire précisant notamment les éléments du bocage qui répondent à l'enjeu de limitation des phénomènes d'érosion et de ruissellement, les actions d'amélioration de la qualité des haies et les modalités de réalisation des inventaires par les collectivités »

Élaboration méthodologie d'inventaire des éléments bocagers

Différents inventaires déjà réalisés sur le territoire :

- **L'Agglomération du Bocage Bressuirais : inventaires de terrain réalisés en parallèle des inventaires ZH.**
  La méthodologie utilisée a été celle proposée par l'EPTB Sèvre Nantaise
- **Cholet Agglomération : inventaires de terrain réalisés en parallèle des inventaires ZH. Les méthodologies utilisées sont celles proposées par le syndicat Layon Aubance Louets et l'EPTB Sèvre Nantaise**
- **Le Pays de Gâtine : inventaire par photo-interprétation**
- **Démarches sur différentes communes du territoire avec associations spécialisées**

Les inventaires les plus précis et se rapprochant des attentes inscrites dans le PAGD sont ceux de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et de Cholet Agglomération, réalisés selon les méthodologies proposées par le syndicat Layon Aubance Louets et l'EPTB Sèvre Nantaise (méthodologies similaires)

Élaboration méthodologie d'inventaire des éléments bocagers

Les données relevées *(méthodologie EPTB SN et SLAL)*:

- **Typologie de la haie**
- **Localisation - position topographique de la haie**
- **Orientation Haie-Pente**
- **Continuité de la haie**
- **Connexion à d'autres haies**
- **Présence d'un talus, état qualitatif du talus, continuité du talus**
- **Présence d'un fossé**
- **Etat de la végétation constituant la haie**
- **Occupation du sol de part et d'autre**

Précisions sur le maillage bocager et l'utilisation du sol *(pour aller plus loin)* :

- **Le maillage et son évolution**
- **Une typologie plus détaillée (la haie disparue et la lisière enherbée avec clôture électrique ou barbelé)**
- **L'impact des haies**
- **L'utilisation du sol**

Élaboration méthodologie d'inventaire des éléments bocagers

La typologie de la haie !

- La haie relictuelle

- La haie relictuelle arborée (alignement d'arbre)

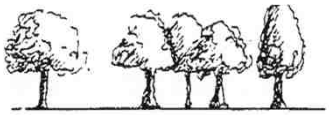

- La haie basse rectangulaire sans arbre

- La haie basse rectangulaire avec arbre

- La haie arbustive haute

- La haie multi-strates

- La haie récente

Élaboration méthodologie d'inventaire des éléments bocagers

Propositions de la cellule d'animation :

- **Constitution du groupe de travail, constitué à minima par :**
  - **la structure porteuse du SAGE**
  - **les structures porteuses de CT milieux aquatiques**
  - **les structures porteuses de programme Re-Sources,**
  - **le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine,**
  - **la profession agricole**
  - **…**

Ce groupe pourra être complété par d'autres structures spécialistes du bocage comme l'association Bocage Pays Branché.

Pour rappel les mesures concernant les inventaires des éléments bocagers inscrites au PAGD concernent les bassins de l'Argenton, du Thouaret, du Thouet amont et du Cébron,

- **Proposition d'élaboration d'une méthodologie se basant sur celles de l'EPTB SN et SLAL :**
  - **Pour ne pas faire de doublons et valider les inventaires déjà réalisés selon ces méthodologies**
  - **Avoir une cohérence à l'échelle du bassin**

Ordre du jour

1. Communication – Évolution site internet
2. Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne
3. Projet rapport d'activité CLE 2024
4. Méthodologie inventaires éléments bocagers
5. **Tableau bord SAGE**
6. Préparation séances CLE
7. Informations et questions diverses

Tableau de bord SAGE

Disposition 76 *: Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE*

*« La **CLE se dote d'un tableau de bord** et présente annuellement l'état d'avancement de la mise en œuvre du SAGE.*

*Pour ce faire, la structure porteuse élabore un tableau de bord de **suivi de la mise en œuvre du SAGE dans un délai d'un an** à compter de la publication de l'arrêté d'approbation du SAGE. Ce tableau de bord **tient compte de ceux déjà existant** (indicateurs de bassin pour le suivi du SDAGE Loire Bretagne, indicateurs des schémas départementaux, indicateurs locaux des programmes contractuels). »*

[…]

*« La structure porteuse du SAGE **actualise chaque année les indicateurs**. Elle organise les conventions de mise à disposition des données nécessaires. Elle informe la CLE des éventuelles difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre ; et sur les évolutions des connaissances et de la réglementation ayant des incidences sur les objectifs et les mesures prévues dans le cadre du SAGE.»*

[…]

Tableau de bord SAGE

Suivi réalisé au moyen d'un ensemble d'indicateurs

3 types d'indicateurs :

- **Indicateurs de pressions : évolution des activités (rejets, prélèvements, atteinte physique, …)**
- **Indicateurs d'état : qualité des eaux, débits, cotes piézométriques, indices biologiques,…**
- **Indicateurs de réponse : moyens matériels, humains, financiers mis en œuvre**

Pas de formalisme exigé, chaque territoire défini le tableau de bord qu'il juge utile

Formats possibles :

- **Tableau : lecture synthétique et globale / communication « limitée »**
- **Rapport : format rédigé / élaboration - mise à jour + « chronophage »**
- **Cartographie : carte-SIG / nécessite un outil spécifique**

Vigilance :

- **Accessibilité des données exploitables**
- **Nombre d'indicateurs limité – capacité de mise à jour**
- **Niveau d'information souhaitée (indicateurs principaux, secondaires)**

Tableau de bord SAGE

Suite au bureau du 29/05/2024, il a été proposé, pour construire le tableau de bord, de :

- **Sélectionner les disposition à suivre en priorité (avec un délai d'exécution)**
- **suivre la mise en œuvre des dispositions du SAGE et avoir un regard sur l'évolution de la ressource et des milieux.**

Propositions de la cellule d'animation :

- **Un tableau de bord sous le format « tableau »**
- **Un indicateur par disposition**
- **Des indicateurs secondaires permettant un suivi plus précis, si nécessaire**
- **Un suivi des disposition évolutif dans le temps**

Exemple :

Disposition		Indicateurs	Type d'indicateur	secteur	Type réponse	Accessibilité de la données	Quelles données / où les récupérer	Fréquence d'analyse	Etat d'avancement		Priorité des premières a mise en o Remarq
Disposition 1	**Encadrer les prélèvements sur le périmètre**	**Respect des volumes prélevables**	indicateurs de pression	Tout le bassin	oui/non		OUGC/DDT /BNPE/Syndicat AEP	tous les ans			**Dès l'approbation**
Disposition 2	**Réaliser une étude HMUC sur**	**Réalisation étude HMUC**	indicateurs de réponse	Tout le bassin	oui/non/en cours		étude HMUC	tous les ans			**Dès l'approbation**
Disposition 3	Adapter les objectifs de gestion des ressources en eau	**Adaptation des volumes prélevabl**	indicateurs de réponse	Tout le bassin	oui/non/non pertinent		étude HMUC	Suite HMUC ?			suite HMUC
		Adaptation du DOE /Proposition DOEc - PDEs	indicateurs de réponse		oui/non/non pertinent			Suite HMUC ?			
		Adpatation des objectifs de gestion structurelle	indicateurs de réponse		oui/non/non pertinent			Suite HMUC ?			

Tableau de bord SAGE

Exemples :

- **Disposition 2 :Réaliser une étude HMUC sur l'ensemble du bassin**
  - **Indicateur prioritaire : Réalisation de l'étude HMUC**
    - **Type d'indicateur : indicateur de réponse**
    - **Type de réponse : oui/non/en cours**

- **Disposition 4 : Engager une réflexion pour l'élaboration d'un PTGE sur le périmètre du SAGE (disposition suivie suite à la réalisation de l'étude HMUC)**
  - **Indicateur prioritaire : Elaboration PTGE**
    - **Type d'indicateur : indicateur de réponse**
    - **Type de réponse : oui/non/en cours/non pertinent**

- **Disposition 31 : Identifier et inventorier les éléments stratégiques du bocage pour la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**
  - **Indicateur prioritaire : Elaboration méthodologie inventaire des haies**
    - **Type d'indicateur : indicateur de réponse**
    - **Type de réponse : oui/non/en cours**
  - **Indicateur secondaire : Nb de collectivités ayant réalisé un inventaire de haies**
    - **Type d'indicateur : indicateur de réponse**
    - **Type de réponse : données chiffrées**

Tableau de bord SAGE

Autres outils permettant le « suivi » du SAGE :

- **Observatoire du bassin**

  Suivi de la qualité des cours d'eau du périmètre du SAGE

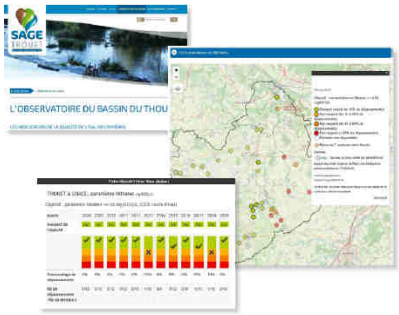

- **Outils SYSMA**

  WebSIG pour le suivi des actions « milieux aquatiques » et l'état des milieux

  En cours de déploiement pour le CT Thouet

- **Rapport d'activité de la CLE**

Ordre du jour

1. Communication – Évolution site internet
2. Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne
3. Projet rapport d'activité CLE 2024
4. Méthodologie inventaires éléments bocagers
5. Tableau bord SAGE
6. **Préparation séances CLE**
7. Informations et questions diverses

Préparation séances CLE

- **Séance Commission Locale de l'Eau : mai 2025**

  Sollicitations partenaires pour interventions en séance
  - ***OUGC Dive du Nord***
  - ***OUGC TTA***
  - ***ZPAAC Lutineaux***
  - ***Bilan intermédiaire Re Sources SECO***
  - ***Rapport d'activité de la CLE***

- **Séance Commission Locale de l'Eau : juin 2025**
  - ***Séance HMUC***

    Présentation et validation des éléments de la phase 1

    Projet rapport « Climat » : transmis le 27 février (+ note d'avancement de l'étude)
    Projet rapport « hydrologie » : transmis le 1er avril
    Projet rapport « Milieux » : transmis le 17 avril
    Projet rapport « Usages » : transmission prochainement (rédaction en cours de finalisation)

Ordre du jour

1. Communication – Évolution site internet
2. Consultation stratégie PDM – SDAGE Loire-Bretagne
3. Projet rapport d'activité CLE 2024
4. Méthodologie inventaires éléments bocagers
5. Tableau bord SAGE
6. Préparation séances CLE
7. **Informations et questions diverses**

HMUC Axe Loire

- **Étude HMUC pilotée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour le compte du Comité de Bassin**

  Réunion de lancement en octobre 2024 (étude lancée en septembre 2024 – durée 3 ans)
  Atelier de concertation technique en mai 2025 (plénière + ateliers)

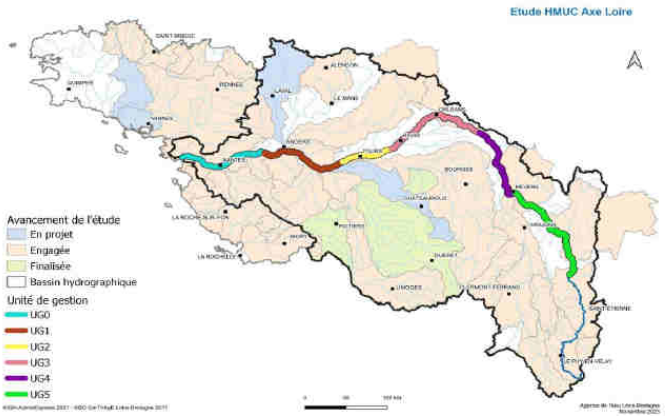

Cohérence entre HMUC axe Loire et les HMUC « locales »

Composition CLE

- **Modification de la composition de la CLE**
  - ***Décret SAGE -> 1 représentant de SCOT (ADM sollicitée par DDT 79)***
  - ***Association des amis des moulins dissoute -> nouvelle Association de Sauvegarde des Rivières, de l'Environnement et des Moulins des Deux-Sèvres (ASREM)***

Journée « membre CLE »

- **Plan de communication du SAGE validé**
  - ***Journée « membre CLE » : une fois par an***
  - ***Visite terrain, conférence, …***

  Quels souhaits pour l'organisation de cette journée ?
  - ***Format : journée, ½ journée ?***
  - ***Thématiques à aborder ?***
  - ***Date ?***

Diagnostic Cébron - Cyanobactéries

- **Outil de pilotage sur la thématique eau / aménagement bassin - cyanobactéries**
  - ❖ ***SPL des Eaux du Cébron candidate auprès de l'ARS pour une étude diagnostic sur la compréhension des interactions eau / aménagement du bassin***

Dynamique de la qualité de l'eau de la retenue et d'étangs en amont

-> améliorer la connaissance sur la dynamique hydrologique et biogéochimique

-> proposer des solutions adaptées pour améliorer la gestion écologique

-> fournir des outils de communication - alerte

- ❖ ***Analyse physico-chimique et données satellitaires***
  - ***Étude de la dynamique de la qualité de l'eau du Cébron et étangs***
  - ***Impact du changement climatique sur la qualité de la ressource***
  - ***Alerte, prédiction des blooms de cyanobactéries***

- ❖ ***Au vu des thématiques et enjeux -> SAGE co-porteur de ces travaux***
- ❖ ***Dossier de candidature en attente (réponse fin avril)***

Demande avis projet

- **Réception d'une demande d'avis pour un projet de centrale agrivoltaïque sur la commune de Gourgé**

-> note d'analyse en cours de rédaction – transmission à venir
(Délai réponse le 06/05)

Pré-analyse :
- ***impact sur zones humides pour un secteur du projet -> non conformité règle SAGE***
- ***Pas d'analyse de la compatibilité avec le SAGE***
- ***Incohérence avec le projet de PLUi de la CCPG***
- ***Incohérence dans les éléments du dossier***
- ***…***

Merci de votre attention